



## Age moyen et ancienneté moyenne dans l'Institution par niveau et par sexe

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2023

		Age moyen			Ancienneté moyenne dans l'Institution			
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	
Employés et cadres	Niveau 1							
	Niveau 2							
	Niveau 3	40,52	41,09	41,00	8,51	8,20	8,25	
	Niveau 4	44,48	45,54	45,38	15,61	16,80	16,61	
	Niveau 5A	45,78	46,96	46,71	18,78	19,59	19,42	
	Niveau 5B	46,48	46,27	46,33	18,83	18,59	18,65	
	Niveau 6	46,62	46,35	46,42	18,22	19,15	18,91	
	Niveau 7	46,19	47,10	46,84	17,34	19,82	19,12	
	Niveau 8	47,38	47,83	47,69	19,07	19,78	19,56	
	Niveau 9	50,35	50,66	50,56	22,57	22,95	22,82	
	TOTAL	44,80	45,06	45,01	15,86	15,89	15,88	
Informaticiens	IA							
	IB	35,00		35,00	11,00		11,00	
	IIA	60,00	61,00	60,50	38,00	32,00	35,00	
	IIB	49,13	51,50	49,60	23,63	16,00	22,10	
	III	43,15	44,75	43,51	13,41	10,08	12,66	
	IVA	43,39	48,44	44,50	14,77	19,12	15,73	
	IVB	46,41	53,04	47,88	16,86	26,42	18,98	
	VA	46,61	47,25	46,78	13,71	15,84	14,26	
	VB	47,93	51,21	49,03	14,53	19,67	16,26	
	VI	51,03	52,13	51,35	18,08	18,74	18,27	
	VII	50,46	54,11	51,22	15,77	23,22	17,31	
	VIII	53,67	55,30	54,02	23,31	22,40	23,11	
	IXA	55,88	54,50	55,60	23,75	8,50	20,70	
	IXB	58,50		58,50	20,00		20,00	
	X	57,00		57,00	30,00		30,00	
	TOTAL	47,78	50,47	48,47	15,93	19,05	16,73	
	Ingénieurs-Conseils	60,50		60,50	28,00		28,00	
Personnels sociaux, éducatifs et médicaux des établissements et des œuvres	1E							
	2E							
	3E							
	4E							
	5E							
	6E							
	7E							
	8E							
	9E							
	10E							
	11E		67,00	67,00		6,50	6,50	
	12E		57,00	57,00		0,00	0,00	
		TOTAL		63,67	63,67		4,33	4,33
		Agents de direction	52,21	50,32	51,18	22,64	23,80	23,27
	Praticien Conseil							
	TOTAL	45,69	45,25	45,36	16,03	16,03	16,03	

## Taux d'emploi de personnes handicapées

Source : Données issues des déclarations DOETH transmises à l'Ucanss - traitement UCANSS

Taux global	Données pas encore disponibles
-------------	--------------------------------

## INDICATEURS RELATIFS AUX RECRUTEMENTS

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2023.

Méthodologie de dénombrement : Recrutements externes à l'institution et nouveaux recrutements dans l'organisme (concerne tout agent ayant déjà travaillé dans l'organisme et avec lequel un nouveau contrat est conclu)

### Recrutements en CDI selon le niveau et le sexe

		CDI		
		H	F	TOTAL
Employés et cadres	Niveau 1			
	Niveau 2			
	Niveau 3	75	341	416
	Niveau 4	19	69	88
	Niveau 5A	2	14	16
	Niveau 5B	4	12	16
	Niveau 6	8	16	24
	Niveau 7	4	8	12
	Niveau 8	2	2	4
	Niveau 9			
	<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>462</b>	<b>576</b>
Informaticiens	IA			
	IB			
	IIA			
	IIB		1	1
	III	1	1	2
	IVA	2		2
	IVB			
	VA	3	3	6
	VB	1	2	3
	VI	2		2
	VII	1		1
	VIII			
	IXA			
IXB				
X				
	<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>17</b>
Ingénieurs-Conseils				
Personnels sociaux, éducatifs et médicaux des établissements et des œuvres	1E			
	2E			
	3E			
	4E			
	5E			
	6E			
	7E			
	8E			
	9E			
	10E			
	11E			
	12E		1	1
		<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Agents de direction		1	1	2
Praticien Conseil				
<b>TOTAL</b>		<b>125</b>	<b>471</b>	<b>596</b>

## Recrutements en CDI selon la famille professionnelle et le sexe

	CDI		
	H	F	TOTAL
Gestion des situations clients	69	307	376
Contrôle et maîtrise des risques externes	1	2	3
Promotion de l'offre de service	1		1
Intervention et développement social	3	2	5
Prévention des risques professionnels et sanitaires		2	2
Offre de soins et prise en charge du handicap		2	2
Régulation du système de soins			
Analyse et conseil juridique	3	6	9
Optimisation des processus	6	19	25
Gestion comptable et financière	2	12	14
Observation socio-économique	2	3	5
Gestion et développement des ressources humaines	1	15	16
Gestion des systèmes d'information	9	10	19
Information et communication	17	77	94
Assistance logistique			
Gestion des moyens matériels	4	1	5
Management et pilotage	7	13	20
TOTAL	125	471	596

## Recrutements - recours à l'intérim

Source : Caisse nationale

Montant des dépenses d'intérim	1 803 384 €
--------------------------------	-------------

## INDICATEURS RELATIFS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Source : Ucanss - Données issues du tableau de bord de la formation professionnelle des organismes du Régime général de Sécurité sociale.

## Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle selon la classe d'âge

	Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle (tous dispositifs confondus)
Moins de 26 ans	Données pas encore disponibles
De 26 à 44 ans	
De 45 à 54 ans	
55 ans et plus	
TOTAL	

## Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle selon le sexe

---

	Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle (tous dispositifs confondus)
Hommes	Données pas encore disponibles
Femmes	
TOTAL	

## Politique de certification

---

Source : Ucanss - Données issues des résultats des jurys de formations certifiantes.

Les chiffres concernent les certifications délivrées par l'Ucanss du 1er janvier au 31 décembre de l'année, y compris celles délivrées en janvier aux candidats ayant passé leur examen en décembre de l'année précédente.

	Nombre de salariés certifiés dans le cadre de CQP institutionnels
Hommes	Données pas encore disponibles
Femmes	
TOTAL	

## INDICATEURS RELATIFS A LA REMUNERATION

### Taux de GVT positif - Calcul en masse

Source : Caisses nationales - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2023 et au 31/12/2022

Méthodologie de sélection : Les effectifs à prendre en compte sont les effectifs pour lesquels aucune interruption de contrat de travail n'a été observée entre le 31/12 d'une année N et le 31/12 de l'année de référence. Sur la base de ces personnels, le calcul du GVT positif vise à comparer, individuellement, les composantes pérennes de rémunération pour les agents qui n'ont pas changé d'organisme.

	G	V	T	GVT
Hommes	0,31%	0,35%	0,62%	1,27%
Femmes	0,39%	0,42%	0,72%	1,53%
TOTAL	0,37%	0,40%	0,69%	1,46%

### Rémunérations moyennes et médianes annuelles brutes

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2023

	Salaire moyen annuel brut	Salaire médian annuel brut
Hommes	44 930 €	40 173 €
Femmes	38 253 €	35 624 €
TOTAL	39 876 €	36 436 €

## Taux d'évolution de la masse salariale

Source : Dires - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2023 et/ou en 2022

Masse salariale 2022	508 953 081 €
Masse salariale 2023	522 879 805 €
Taux d'évolution	2,74%

## Taux d'évolution de la RMPP

Source : Ucanss - Données issues de la paie

4,38%
-------

## Taux d'exécution des dépenses de personnel sur FNGA

Source : Caisse nationale

CNAV	96,41%
------	--------

## INDICATEURS RELATIFS AU TEMPS DE TRAVAIL

### Pourcentage de salariés à temps partiel

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2023

	Effectifs travaillant à temps partiel	Effectifs travaillant à temps plein	% effectifs travaillant à temps partiel
Hommes	142	3009	4,72%
Femmes	1656	8461	19,57%
TOTAL	1798	11470	15,68%

### Heures supplémentaires

Source : Caisse nationale

Montant du compte comptable	5 926 304 €
-----------------------------	-------------

## Absences maladie rémunérées

---

Source : Caisse nationale

Taux d'absence maladie courte durée (moins de 8 jours)	0,90%
Taux d'absence maladie de longue durée (plus de 30 jours)	3,74%
Taux d'absence maladie rémunérée total	5,54%

## Grèves

---

Source : Ucanss - Données déclaratives des organismes au travers de l'application disponible sur le portail de l'Ucanss

Nombre de journées individuelles non travaillées dans l'année pour fait de grève	17 137
--	--------